

PROCES-VERBAL
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE THICOURT

Séance du 22 novembre 2022 à 9 heures

Etaient présents : Mme Myriam RESLINGER, M. Jonathan EGLOFF, M. Pascal SPITZ, M. Julien LEICK, M. François LECUROU, M. Ghislain WILLAUME, M. Mathieu BRIESCH, M. Régis POINSIGNON, Mme Florine MALARD, M. Bruno PERRIOL

Avaient donné pouvoir :

Etaient absents :

M. Jonathan EGLOFF est nommé secrétaire de séance.

Le maire ouvre la séance à 9 heures.

Il fait lecture du procès-verbal de la séance du 8 octobre 2022. Les élus signent le registre.

1. Aménagement du jardin partagé : plan de financement

Le maire rappelle que le conseil a approuvé en date du 3 juillet 2021, l'aménagement du jardin partagé situé derrière l'école.

Les travaux de terrassement et la création d'un mur de soutènement étant terminés, il convient désormais de faire poser une clôture « pare-vues ».

La prestation a été devisée auprès des entreprises suivantes :

- AUX JARDINS DE CARELLE (HENRIVILLE) pour 7 218 euros HT,
- A DOUBLE TOUR (FOLSCHVILLER) pour 8 916,67 euros,
- BERTRAND (SOLGNE) pour 3 640 euros HT.

Après débat, le maire propose de retenir le devis de l'entreprise AUX JARDINS DE CARELLE selon le plan de financement suivant :

| Phase | DEPENSES | RECETTES |
|-----------------|--|---|
| Phase 1 | Terrassement par FM BATIMENT : 13 151,66 | Conseil régional (50%) : 6 576,00 DAC (25%) : 3 287,83 Commune (25%) : 3 287,83 |
| SS-TOTAL | 13 151,66 | 13 151,66 |
| Phase 2 | Clôture par AUX JARDINS DE CARELLE : 7 218,00 | DETR 2023 (40%) : 2 887,20 DAC (30%) : 2 165,40 Commune (30%) : 2165,40 |
| SS-TOTAL | 7 218,00 | 7 218,00 |
| TOTAL | 20 369,66 | 20 369,66 |

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 6 voix pour, 2 voix contre et 2 abstentions ;

- Décide de retenir le devis de l'entreprise AUX JARDINS DE CARELLE ;
- Approuve le plan de financement ci-dessus ;
- Autorise le maire à solliciter la DETR 2023 ;
- Autorise le maire à solliciter le versement de la DAC.

Le maire lève la séance à 10 heures.

A THICOURT, le 22 novembre 2022
Le maire, Myriam RESLINGER